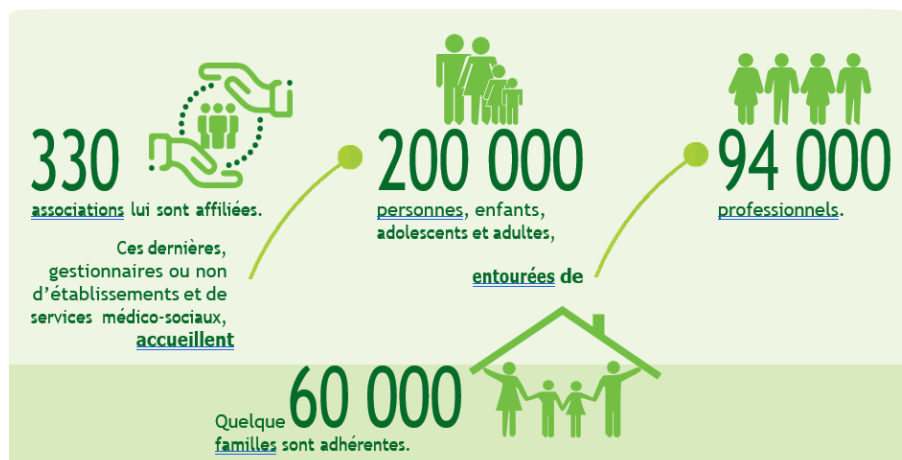


## Préambule Président

## Préambule DG

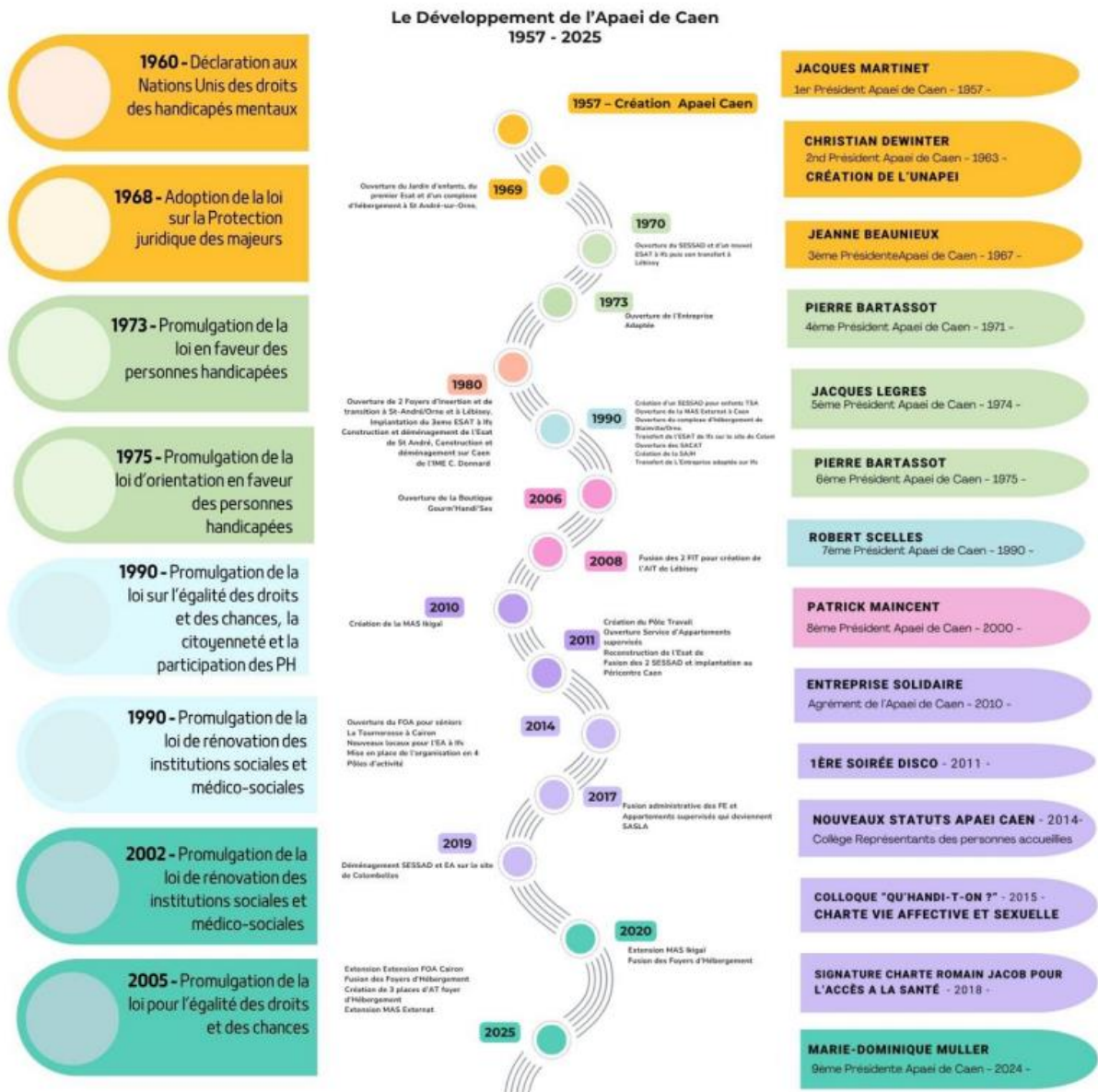
L'Apaei de Caen est membre de l'Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis – l'**UNAPEI** -, qui constitue le premier regroupement français d'associations de représentation et de défense des intérêts des personnes vivant avec un handicap mental et de leurs familles. L'Unapei c'est en quelques chiffres :



Les premières associations parentales sont nées vers la fin des années 1950. Leur création se fait à l'initiative de parents d'enfants porteurs de handicap mis à l'écart de la société, rejetés de l'école et souvent envoyés vers des structures psychiatriques.

L'Apaei de Caen, en 1957, fut l'une de ces premières associations locales pionnières, dont les parents engagés et visionnaires inventèrent pour leurs enfants divers modes d'accueil, prémices des futurs accompagnements médico-sociaux. En 1960 est créée l'Unapei, le réseau national se met peu à peu en place, pour être reconnu d'utilité publique en 1963.

L'adhésion de l'APAEI de Caen à l'UNAPEI traduit notre volonté de "faire réseau" au national mais aussi au niveau régional avec l'UNAPEI Normandie. Cela se matérialise par notre participation active à la vie de l'UNAPEI (congrès national annuel, séminaire Président/Directeur Général, université d'été, gouvernance) et de l'UNAPEI Normandie (rencontres des autres associations normandes, participation aux formations proposées).



La Gouvernance Associative est un concept qui regroupe une organisation et un ensemble de procédures qui permettent à différents responsables, élus ou salariés, de la diriger et contrôler.

A ce titre, l'année 2025 fut pour l'Apaei de Caen une année charnière, l'Assemblée Générale de novembre 2024 ayant approuvé une évolution des modalités d'organisation de sa gouvernance, notamment la nomination d'un Directeur Général, ainsi que l'élargissement des délégations confiées aux responsables professionnels de l'association.

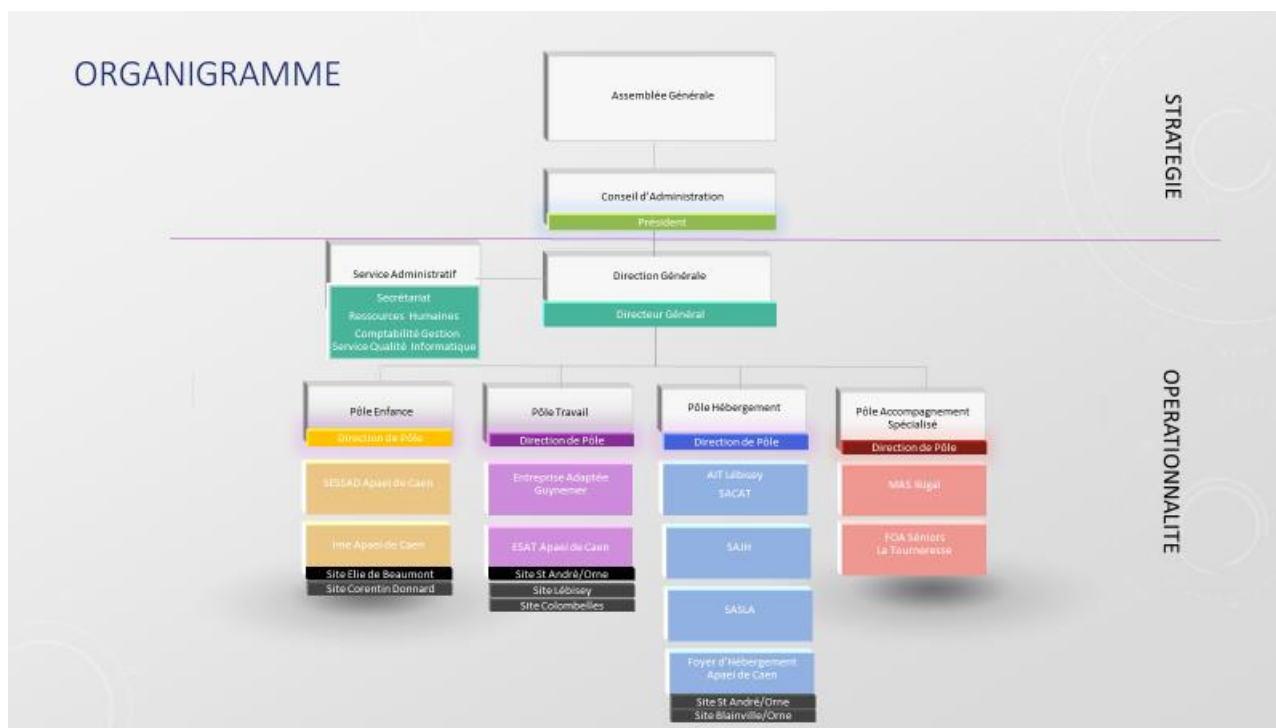
Cette décision fut prise au regard de la taille et des complexités accrues de nos organisations, des difficultés croissantes pour mobiliser des élus ainsi que le souhait de réduire leur niveau d'engagement sur le plan de la gestion des structures de l'Apaei de Caen

La présidence a principalement renoncé au rôle hiérarchique à l'égard des personnels de l'association. Cette nouvelle organisation de la gouvernance a nécessité un gros travail de refonte des délégations à tous les niveaux hiérarchiques de l'organisation et induit également une mise en conformité des modes de fonctionnement et procédures en place.

Pour autant, le Conseil d'Administration conserve la maîtrise de l'élaboration de la stratégie associative, notamment au travers du présent projet associatif, et contrôle le déploiement de cette stratégie. La Direction Générale est garant de la qualité de l'information et des rapports transmis, afin de permettre au Conseil d'Administration de s'assurer du respect des orientations stratégiques fixées et de la qualité des modalités de gestion de l'association.

Cette évolution majeure, gage probablement de la pérennité de notre association, est accompagnée d'une communication auprès de l'ensemble des parties prenantes, et cette nouvelle organisation devra être évaluée régulièrement afin de garantir le respect des attendus fixés.

En parallèle, l'association veille à renforcer sa gouvernance en renouvelant son conseil d'administration et en veillant à la compétence et à la formation de ses membres, notamment au travers de l'accompagnement des administrateurs délégués et des formations proposées par l'UNAPEI Normandie.



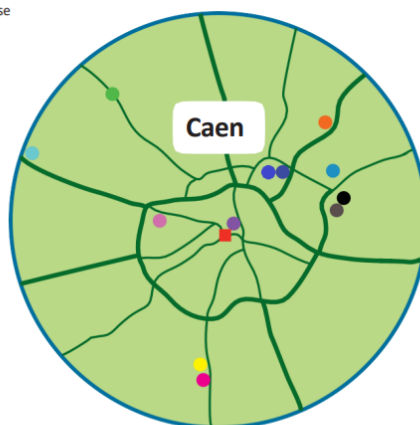
L'Apaei de Caen gère, à la date de la publication du présent Projet, 10 établissements et services, implantés sur l'ensemble de l'agglomération caennaise, qui représentent 805 places et 320 Etp salariaux.

### Pôle Accompagnement Spécialisé

- MAS IKIGAI  
34 rue de la Pérelle  
14740 Bretteville l'Orgueilleuse
- FOA de la Tourneresse  
Lotissement Les Ecoreuils  
14610 Cairon

### Pôle Hébergement

- Foyer site de St-André-sur-Orne Rue des Canadiens  
14320 St-André-sur-Orne
- Foyer site de Blainville-sur-Orne, SAJH et SASLA 25 rue Toussaint  
Louverture 14550 Blainville-sur-Orne
- AIT  
1, rue des Eudistes  
14200 Hérouville St Clair



### Pôle Enfance

- IME site Elie de Beaumont  
15 rue Elie de Beaumont  
14000 Caen
- IME site C. Donnard  
34 rue de Brocéliande  
14000 Caen
- SESSAD de l'Apaei de Caen  
UEEA / EMAS  
ZAC Lazzaro - 8 rue de l'Avenir  
14460 Colombelles

### Pôle Travail

- ESAT Site Lébissey  
1 rue des Eudistes  
14200 Hérouville-St-Clair
- ESAT Site Colombelles  
ZAC Lazzaro -  
Rue de l'Europe  
14460 Colombelles
- Entreprise Adaptée  
ZAC Lazzaro - 8 rue de l'Avenir  
14460 Colombelles
- ESAT Site Gérard Proffit  
100 rue du Clos St-Joseph  
14320 St-André-sur-Orne

Siège de l'Apaei de Caen  
15 rue Elie de Beaumont  
14000 Caen

**Le Projet Associatif Global PAG 2019-2024** affichait des objectifs et projets qui ont pour la plupart abouti ou tout au moins évolué. Les axes relatifs au développement des services et l'accès à tous les domaines d'une vie autonome ; ainsi que l'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées mentales ; demeurent des engagements pour les années à venir. Des 8 grands projets inscrits au précédent PAG, quatre d'entre eux ont connu une réalisation au moins partiellement, l'amélioration de l'accueil de l'ESAT site de Colombelles, l'extension de la MAS Ikigaï, la rénovation du foyer d'hébergement site de St André et l'extension du FOA de Cairon (même si à ce jour, il n'existe aucun engagement de l'ARS concernant sa médicalisation). La villa « Mon Rêve », maison de vacances adaptée, demeure inscrite dans nos projets 2025-2029, comme un service à mettre en place.

### **Les valeurs associatives peuvent s'écrire au travers de 2 Ambitions – 7 Engagements – 20 projets**

Le mouvement parental par essence et l'Apaei de Caen en particulier, s'inscrivent dans une détermination à promouvoir, en toutes circonstances, les droits des personnes en situation de handicap. Vigie exigeante, ancrée dans les valeurs de solidarité, de respect et de militantisme qui la portent, **l'Apaei de Caen** s'est donnée pour les 5 années à venir :

#### **2 Ambitions**

Accompagner les différences à chaque étape de la vie, en s'adaptant aux singularités

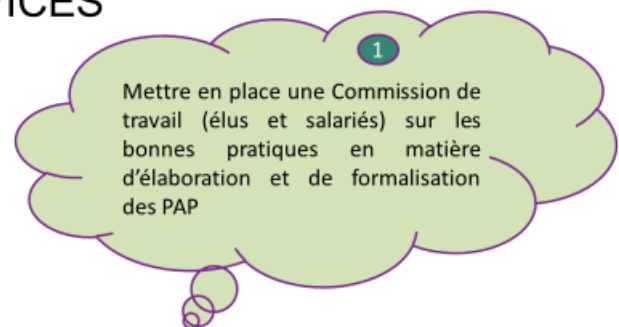
Prendre part à la construction d'une société inclusive et solidaire respectueuse de la personne handicapée et de sa dignité

**Déclinées au travers de 7 Engagements  
Portées par 20 projets prioritaires**

## I - ACCOMPAGNER LES DIFFÉRENCES À CHAQUE ÉTAPE DE LA VIE, EN S'ADAPTANT AUX SINGULARITÉS

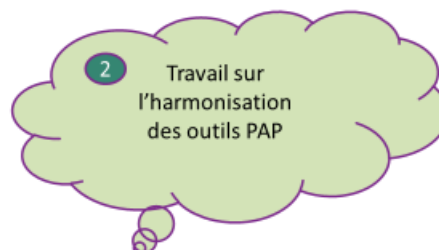
### ENGAGEMENT 1 : ŒUVRER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRESTATIONS DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- Ecouter les attentes des personnes accompagnées et de leurs familles afin de proposer des réponses coconstruites avec les professionnels, dans la reconnaissance des vertus de la triple expertise, basée sur les regards croisés des personnes en situation de handicap intellectuel, de leurs parents, des professionnels ; elle définit un modèle de société. Elle ne concerne pas seulement le niveau politique, mais se doit d'inonder le quotidien des personnes accompagnées dans les établissements et services de l'Apaei de Caen.



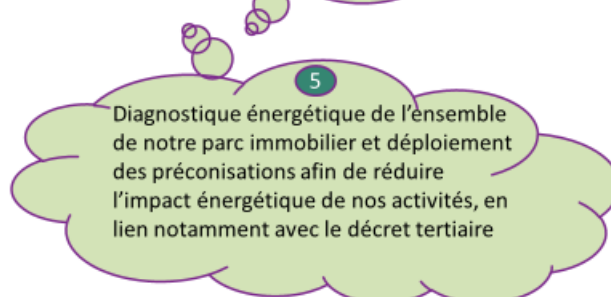
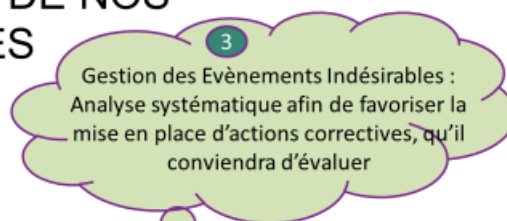
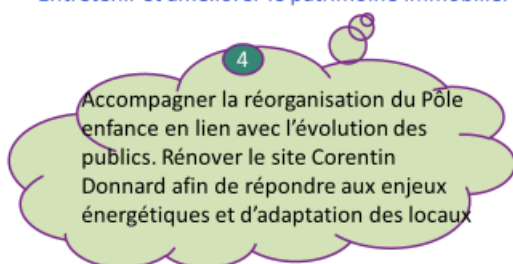
## ENGAGEMENT 1 : ŒUVRER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRESTATIONS DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

- Développer la cohérence des outils et méthodes d'accompagnement sur l'ensemble des établissements, tout au long des parcours des personnes accompagnées
- Professionnaliser la démarche de contractualisation des engagements réciproques entre la personne accompagnée, sa famille et l'établissement (Contrat de séjour).
- Renforcer la coopération entre les établissements de l'Apaei de Caen, afin d'optimiser l'utilisation des ressources et construire des passerelles favorisant les synergies, soutenue par le plan de formation associatif.



## ENGAGEMENT 1 : ŒUVRER À L'AMÉLIORATION CONTINUE DES PRESTATIONS DE NOS ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

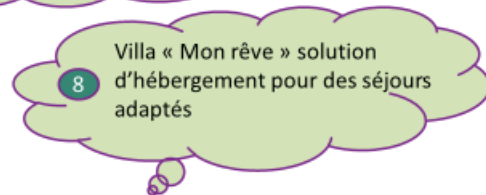
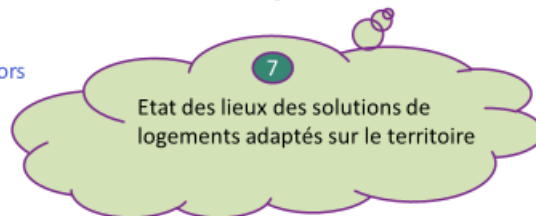
- S'appuyer sur la commission « Qualité de vie au travail » et s'appuyer sur la formation et les échanges en matière de pratiques professionnelles, favoriser la mobilité interne, dans le souci de lutter contre l'épuisement professionnel.
- Renforcer le dispositif d'amélioration continue
- Entretien et améliorer le patrimoine immobilier



## ENGAGEMENT 2 : PROPOSER UNE OFFRE MULTIFORME, ADAPTÉE AUX BESOINS ET ASPIRATIONS

A savoir, pérenniser nos établissements et services qui répondent toujours aux besoins d'un grand nombre de personnes particulièrement fragiles, tout en :

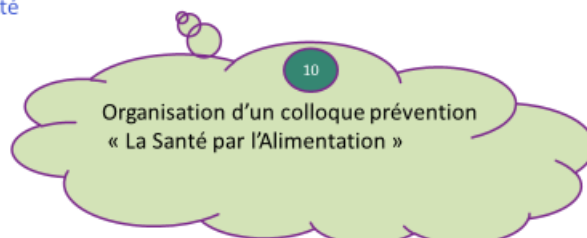
- Développant des modalités d'accompagnement hors les murs
- Développant une offre d'Habitats diversifiés
- Elargissant notre offre aux dispositifs séquentiels
- Elargissant notre offre de répit



## ENGAGEMENT 3 : METTRE L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT

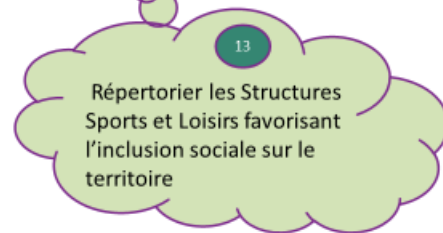
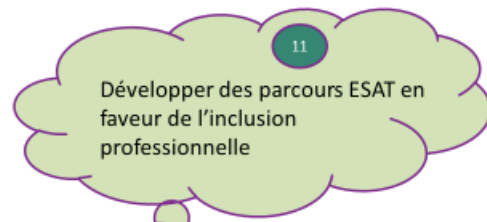
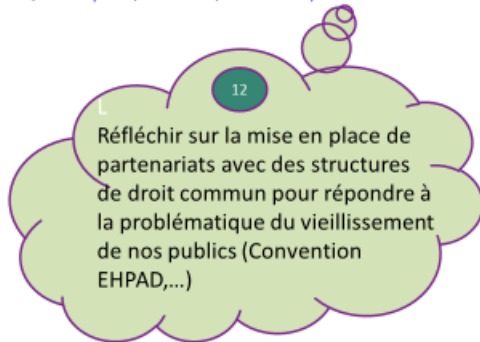
- Assurer une veille de solutions innovantes et s'inscrire dans une démarche prospective en répondant aux différents appels à manifestation d'intérêt et appels à projets...

- Développer des projets dans le domaine de la santé (télé médecine, dépistage,...)



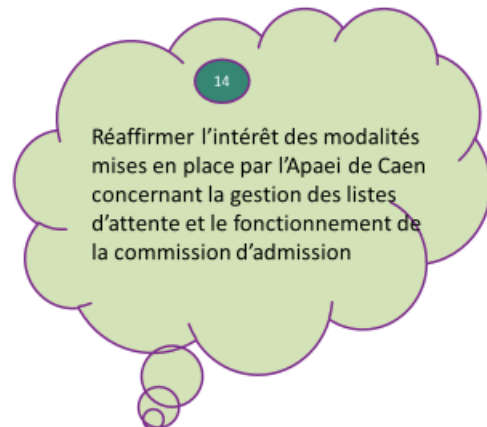
## ENGAGEMENT 3 : METTRE L'INNOVATION AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Développer des coopérations avec les autres acteurs du territoire pour favoriser de nouvelles modalités d'accompagnement (vieillesse, scolarité, sports et loisirs, transport, habitat, travail ...)



## ENGAGEMENT 4 : RECHERCHER DES RÉPONSES POUR LES PERSONNES SANS SOLUTION

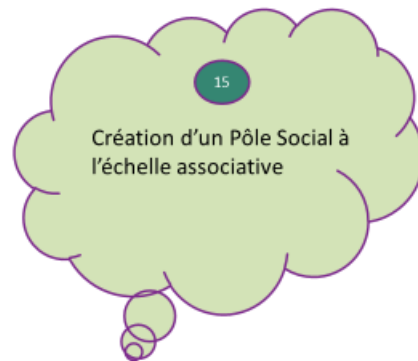
- S'investir dans les instances dédiées sur le territoire
- Renforcer les partenariats en faveur de la recherche de solutions
- S'interdire l'exclusivité de la filière associative



## II - PRENDRE PART À LA CONSTRUCTION D'UNE SOCIÉTÉ INCLUSIVE ET SOLIDAIRE RESPECTUEUSE DE LA PERSONNE HANDICAPÉE ET DE SA DIGNITÉ

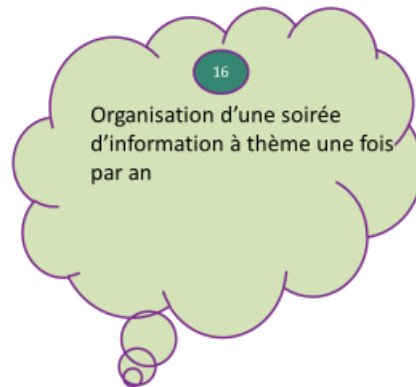
### ENGAGEMENT 5 : PROMOUVOIR L'EXERCICE DES DROITS FONDAMENTAUX ET CIVIQUES

- Alerter, rencontrer les pouvoirs publics et les acteurs privés, siéger dans les instances représentatives afin de défendre et sensibiliser aux enjeux de l'inclusion
- Accompagner les personnes en situation de handicap et leur famille dans l'accès à leurs droits (conseil et soutien)
- Maintenir le soutien à la délégation locale « Nous Aussi »



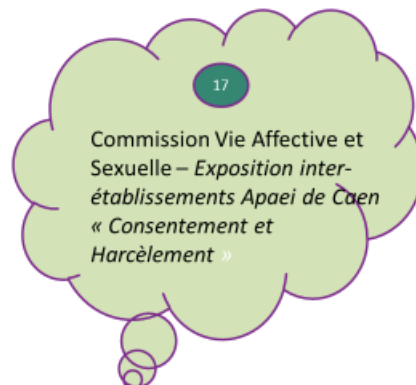
## ENGAGEMENT 6 : PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'AUTODÉTERMINATION AU SEIN DE L'APAEI DE CAEN

- Développer des outils de communication alternative
- Mettre en place les conditions permettant l'expression et l'affirmation des choix sans risque excessif
- Promouvoir et faciliter l'exercice du droit de vote



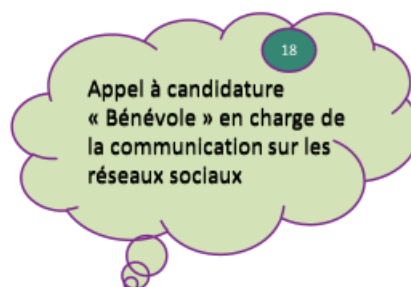
## ENGAGEMENT 6 : PROMOUVOIR ET SOUTENIR L'AUTODÉTERMINATION AU SEIN DE L'APAEI DE CAEN

- Poursuivre les travaux de la Commission VAS, en faveur de la promotion du droit à une vie affective et sexuelle
- Renforcer la place accordée aux personnes accompagnées au sein des instances et dans la vie associative
- Sensibiliser l'ensemble des acteurs à ces enjeux



## ENGAGEMENT 7 : PORTER ET FÉDÉRER UN RÉSEAU DE MILITANTS ET DÉVELOPPER SON ANIMATION

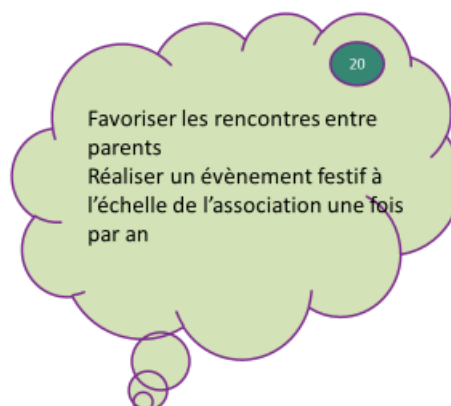
- Faire mieux connaître l'association et ses actions pour mobiliser de nouveaux adhérents et encourager le bénévolat



## ENGAGEMENT 7 : PORTER ET FÉDÉRER UN RÉSEAU DE MILITANTS ET DÉVELOPPER SON ANIMATION

- Repenser et renforcer les interactions avec les familles et les adhérents

- Développer des moments d'échange, d'information, de débats, de rencontres et de convivialité



Le Projet Associatif Global de l'Apaei de Caen 2025-2029 a été conçu par le Conseil d'Administration, les cadres de direction et les membres des différents CVS. Validé par l'Assemblée Générale, il appartient désormais à tous : personnes en situation de handicap accueillies ou non au sein de nos établissements, les parents et l'ensemble des familles, les amis, les professionnels.

Chacun peut s'en emparer afin de le faire vivre. Il puise sa force dans l'engagement bénévole des administrateurs et adhérents de l'association. Rien n'aurait été fait, ou si peu, sans l'engagement des familles, porte-voix de leurs enfants handicapés, qui dure depuis 70 ans. Rien ne se fera sans eux.